

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

Introduction

1. Conformément aux Règles de procédure de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD), une réunion du Comité directeur de la CMDD est convoquée les 11 et 12 Juin 2014 à Floriana (Malte).
2. Les annotations suivantes à l'ordre du jour provisoire ont été préparées par le Secrétariat afin d'aider la réunion du Comité directeur dans ses délibérations.

Point 1: Allocution d'ouverture

3. La réunion sera ouverte à 09h30 le mercredi 11 Juin 2014, par le Président du Comité directeur.

Point 2. Adoption de l'ordre du jour provisoire

4. L'ordre du jour provisoire préparé par le Secrétariat, a été distribué sous la forme de document intitulé UNEP(DEPI)/MED WG.398/1.
5. La réunion examinera et adoptera l'ordre du jour provisoire. Un service d'interprétation simultanée en anglais et en français sera également disponible pour toutes les sessions.
6. Il est attendu que le Comité directeur abordera tous les points à l'ordre du jour provisoire durant sa réunion sur deux jours y compris l'adoption d'une liste de recommandations. Il est prévu que la réunion du Comité directeur sera clôturée à 17:00 le 12 juin 2014. Le rapport de la réunion sera préparé par le Secrétariat et distribué par courriel à tous les membres du Comité directeur pour commentaires et approbations.

Point 3. Rapport sur les travaux effectués et plan de travail pour 2014-2015

7. Le Secrétariat et le Plan Bleu présenteront oralement les progrès accomplis au niveau du développement de la CMDD et de la SMDD depuis la 15e réunion de la CMDD.
8. Les membres du Comité directeur sont invités à formuler des commentaires sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités menées.

Point 4. Réforme de la CMDD

9. Le Comité directeur sera informé par le Secrétariat du projet de proposition de réforme de la CMDD (UNEP (DEPI) / MED WG.398 / 3), élaboré par la présidence du Comité directeur.
10. Le Comité directeur est invité à commenter la proposition et à s'entendre sur des recommandations.

Point 5. Révision de la SMDD sur l'état d'avancement des travaux et les prochaines étapes à suivre

11. Le Comité directeur sera informé par le Plan Bleu sur le processus de consultation dans le cadre de la révision de la SMDD (UNEP (DEPI) / MED WG.398 / 4). Le Comité sera également informé du processus de révision relatif à la prise de décision de la SMDD et du plan de participation des parties prenantes (UNEP (DEPI) / MED WG.398 / 5). Le Comité sera également informé du processus de décision de la révision de la SMDD et du plan d'implication des parties prenantes (UNEP (DEPI) / MED WG.398 / 6). Le Secrétariat présentera le plan de communication et un calendrier (UNEP (DEPI) / MED WG.398 / 7) à l'attention du Comité directeur.

12. Le Comité directeur est invité à commenter les présentations et de s'entendre sur des recommandations.

Point 6. La 16ème réunion de la CMDD et son apport pour la COP19

13. Le Comité Directeur examinera les dates provisoires ainsi que les travaux devant être préparé en considération des résultats attendus de la Réunion de la CMDD 16, qui seront soumis à la 19^{ème} réunion des Parties contractantes à la fin de 2015.

Point 7. Autres questions

14. La réunion examinera d'autres questions qui pourraient être soulevées lors de la réunion.

Point 8: Clôture de la réunion

15. Le Secrétariat soumettra pour adoption un ensemble de recommandations sur la base des discussions sur les différents points de l'ordre du jour. Le rapport de la réunion sera distribué aux membres du Comité directeur à un stade ultérieur pour adoption.

16. La réunion sera clôturée par le Président du Comité directeur à 17:00 approximativement le jeudi 12 juin 2014.

CALENDRIER

Mercredi 11 juin 2014		
09.30 – 10:00	Point 1. Ouverture de la réunion Point 2. Adoption de l'ordre du jour	Président du Comité directeur
10.00 – 10:45	Point 3. Rapport sur les travaux effectués et plan de travail pour 2014-2015	PNUE/PAM, le Secrétariat de la Convention de Barcelone Plan Bleu
10:45 – 11:15	Pause-café	
11:15 – 12:30	Point 4. Réforme de la CMDD	Président du Comité directeur PNUE/PAM, le Secrétariat de la Convention de Barcelone
12:30 -14:00	Pause déjeuner	
14:00 - 15.00	Point 4. Réforme de la CMDD	Président du Comité directeur PNUE/PAM, le Secrétariat de la Convention de Barcelone
15:00 – 15:30	Pause-café	
15:30 - 17.00	Point 5. Révision de la SMDD sur l'état d'avancement des travaux et les prochaines étapes à suivre	PNUE/PAM, le Secrétariat de la Convention de Barcelone Plan Bleu
Jeudi 12 juin 2014		
09.30-11:00	Point 5. Révision de la SMDD sur l'état d'avancement des travaux et les prochaines étapes à suivre	PNUE/PAM, le Secrétariat de la Convention de Barcelone Plan Bleu
11.00 – 11:30	Pause-café	
11.30 – 12:30	Point 5. Révision de la SMDD sur l'état d'avancement des travaux et les prochaines étapes à suivre	PNUE/PAM, le Secrétariat de la Convention de Barcelone Plan Bleu
12:30 -14:00	Pause déjeuner	
14:00 - 15.00	Point 6. La 16ème réunion de la CMDD et son apport pour la COP19 Point 7. Autres questions	Président du Comité directeur PNUE/PAM, le Secrétariat de la Convention de Barcelone
15:00 – 15:30	Pause-café	
15:30 - 17.00	Point 8: Clôture de la réunion	PNUE/PAM, le Secrétariat de la Convention de Barcelone

		Plan Bleu
--	--	-----------